



## Place de parking dans garage commun inutilisable cause voisin

Par **ourson2504**, le **25/04/2013** à **10:51**

Bonjour à toutes et tous,

Je rencontre quelques difficultés de voisinage et sollicite votre aide pour y voir plus clair; étant novice sur ce forum, je n'en connais pas encore tous les usages ni fonctionnalités; aussi je vous prie d'excuser mes éventuels écarts.

Dans la résidence où je possède mon appartement, je possède également une place de parking qui est située dans ce que nous pourrions appeler un grand box; dans ce grand box il y a une autre place de parking qui appartient à mon voisin et qui est mitoyenne à la mienne. Depuis environ 6 ans, mon voisin a garé sur sa place une épave qui n'a pas roulé depuis et qui n'est plus en état de rouler. Ne garer pas mon véhicule sur ma place pour problème de taille ces dernières années (utilitaire de société qui ne rentre pas dans mon garage), cela ne me posait aucun problème majeur. Aujourd'hui j'ai un véhicule personnel que je souhaite garer à ma place mais la façon dont mon voisin a garé son épave m'empêche de garer ma voiture : il respecte son emplacement mais une fois ma voiture entrée, plus moyen d'en ouvrir les portières. Autant dire que ma place est inutilisable.

Mon voisin ne veut rien savoir. En fait son objectif est de me contraindre à lui vendre ma place en la rendant inutilisable.

Pourriez vous s'il vous plait m'apporter vos lumières sur mes éventuels recours ?

Un grand merci par avance !

Bien à vous !

Par **janus2fr**, le **25/04/2013** à **18:45**

Bonjour,

Si votre voisin n'empiète pas sur votre emplacement et ne dépasse pas du sien, il est dans son droit et vous ne pouvez rien dire (mise à part peut-être si le règlement de copropriété, si copropriété, interdit l'entreposage d'épave non roulante sur ce parking).